

FICHE D'INSCRIPTION au Vide-greniers du 19 Septembre 2026

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Téléphone :

MAIL :

Nombre de stand(s) : x 20 euros + x 15 euros = euros

Réglés par : chèque - Espèces

Je déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 manifestations de vente au déballage au cours de l'année 2024 (Article R321-9 du Code Pénal) et avoir pris connaissance du présent règlement.

Fait le :

Signature :

REGLEMENT DU VIDE-GRENIER ORGANISE PAR L'ASSOCIATION TEDÉTOI

HORAIRES : 6H – 17H

- L'association TEDÉTOI organise un vide-greniers le 19 Septembre 2026 dans le grand pré de Saint Vallier de Thiey, sur tout le pourtour du pré.
- Le nombre de participants est fixé à 200.
- **L'accueil des exposants se fera à partir de 6H et jusqu'à 8H.** Au-delà de cette heure tous les véhicules devront quitter le pré, sortie côté tennis, pour stationner sur les proches parkings alentours. Seules les personnes en possession de la CMI seront autorisées à garder leur véhicule derrière leur emplacement.
Tout véhicule non autorisé sera verbalisé.
- La superficie des emplacements est de **8m x 3m** (certains emplacements près des murets côté route sont un peu moins profonds)

- **Tarifs : 20 euros le 1er emplacement - 15 euros à partir du 2^{ème} emplacement uniquement pour les participants qui auront réglé à la réservation.**

ou/et

30 euros l'emplacement pour les personnes qui n'auront pas réglé avant la date de clôture des réservations.

- **La réservation des places sera effective à réception du paiement de(s) l'emplacement(s), d'un chèque de caution d'un montant de 30 euros accompagné(s) de la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité et du présent règlement daté et signé.**

- Le chèque de caution n'est pas encaissé avant le vide-greniers et sera restitué aux exposants respectueux du présent règlement et après contrôle de la propreté de leur emplacement à leur départ.
- **En cas d'intempéries le Vide-greniers sera reporté au 27 septembre.** La décision de reporter la manifestation sera prise uniquement le 18 Septembre au soir et sera postée sur la boîte vocale de l'organisateur.
- **Aucune annulation ne sera remboursée au-delà de 48 heures avant l'évènement sans justificatif.**
- **L'installation des exposants se fera sur l'emplacement désigné et ils seront accompagnés par les bénévoles organisateurs.** A partir de 7H45 l'emplacement réservé non occupé sera considéré libre et pourra être attribué à une autre personne par l'organisateur.
- Toute demande particulière devra être formulée auprès des organisateurs au moment de l'inscription.
- **Aucun changement d'emplacement de l'initiative du participant ne sera toléré le jour même sous peine de pénalité.** (voir avec l'organisateur si un autre emplacement est disponible)
- **Rappel :** Chaque exposant devra organiser son stand avec son propre matériel (parasol ou barnum, chaises, tables, chapeau ou casquette pour le soleil...)
- Le vide-greniers est ouvert uniquement aux particuliers ou associations. Les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur et à ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles (vente d'animaux, armes, nourriture, CD – DVD – K7 non originaux, produits inflammables etc.)
- **Les participants au vide-greniers devront laisser leur(s) emplacement(s) propre(s).** Ils devront prendre en charge leurs invendus et en aucun cas les abandonner sur la chaussée ou aux alentours du pré. Ils devront se débarrasser eux-mêmes des invendus à la décharge.

DATE de CLÔTURE des INSCRIPTIONS le 17 septembre 2026.

Le fait de s'inscrire vaut acceptation du présent règlement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie au 06.66.30.64.15 ou Sylvie au 07.82.78.74.75 ou par mail à l'adresse ass.tedetoi@orange.fr

Renvoyer le dossier à l'adresse suivante : Mme Taillandier MP – Association TEDÉTOI
11 avenue Gaston de Fontmichel
06460 Saint Vallier de Thiey

Lu et approuvé,

NOM :

Signature :